

## EN VUE D'UN PROJET ÉOLIEN PARTICIPATIF ET CITOYEN

### LA VÔGE-LES-BAINS (88)

#### LE MÂT DE MESURE ARRIVE

À la suite de la première lettre d'information distribuée à l'été 2024, le projet avance, l'arrivée du mât est imminente et le lancement des études complètes pour le parc éolien aussi !

En plus des études de vents, le mât permettra de mesurer l'activité des chiroptères (chauves-souris) au sein de la zone de projet.

Tout au long de l'année 2025, plus de cinquante sorties sur le terrain sont d'ores et déjà prévues et permettront ainsi d'étudier précisément la présence et le comportement de l'ensemble des espèces (avifaune, mammifères, chiroptères, amphibiens, flore...) et de leurs habitats.

Une réunion avec les services instructeurs de la Préfecture des Vosges a permis de valider les protocoles relatifs aux études naturalistes et ceux plus spécifiques concernant les espèces emblématiques du territoire que sont le Milan Royal et la Cigogne Noire.

Parallèlement à ces expertises, seront menées des études techniques (acoustique, étude de danger) et paysagères.

D'une hauteur de 105 m, le mât ne nécessite aucune fondation bétonnée : posé sur le sol, il est tenu par des haubans, eux-mêmes ancrés dans le sol par de larges plaques métalliques enterrées à plus d'1 m de profondeur.



UN PROJET ENVISAGÉ À

**+ d'1 km**

DES HABITATIONS  
LES PLUS PROCHES

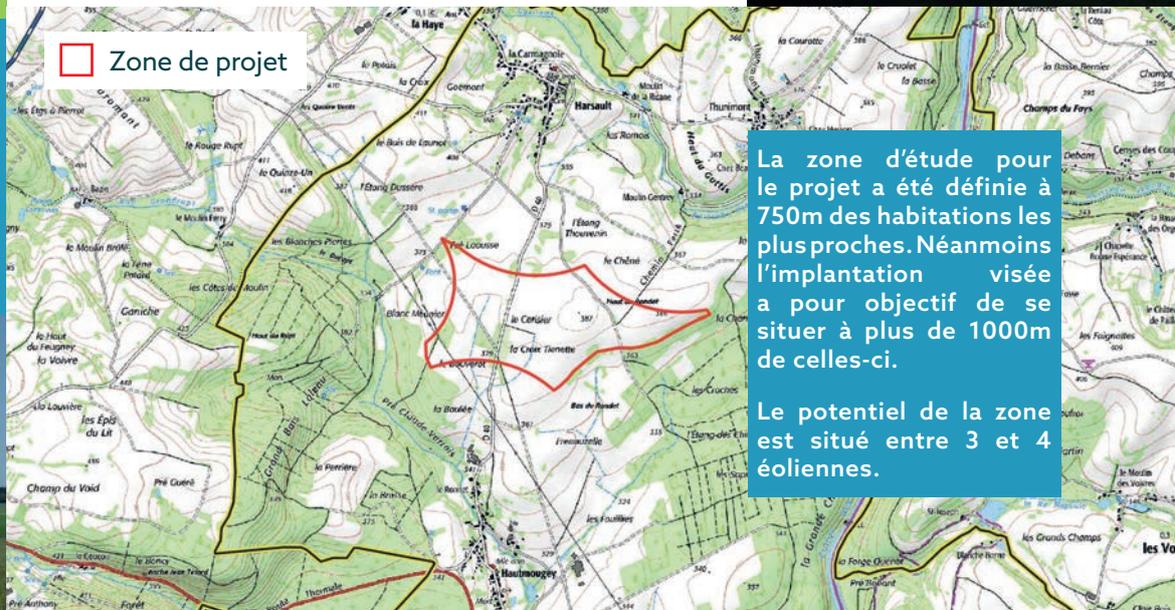
PRODUCTION ÉLECTRIQUE  
ÉQUIVALENTE À LA  
CONSOMMATION ANNUELLE  
D'ENVIRON

**8 000**

FOYERS  
POUR 3 ÉOLIENNES

DES REVENUS FINANCIERS  
PÉRENNES POUR LA  
COMMUNE

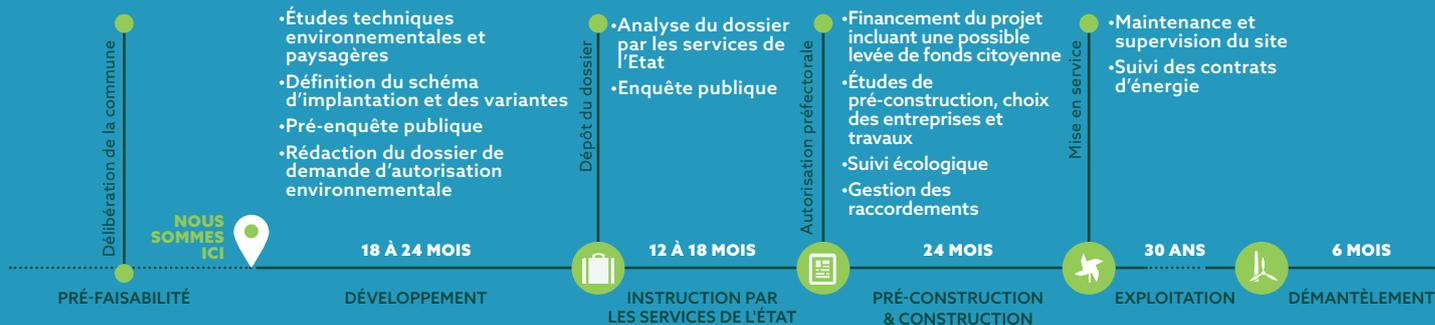
LA MISE EN PLACE  
D'UNE OPÉRATION  
D'AUTOCONSOMMATION  
COLLECTIVE EST AUSSI EN  
RÉFLEXION SUR CE PROJET.



La zone d'étude pour le projet a été définie à 750m des habitations les plus proches. Néanmoins l'implantation visée a pour objectif de se situer à plus de 1000m de celles-ci.

Le potentiel de la zone est situé entre 3 et 4 éoliennes.

# Les étapes de développement d'un projet éolien



## Questions-réponses sur l'éolien

### EST-CE QU'IL Y A ASSEZ DE VENT À LA VÔGE-LES-BAINS ?

Chaque site présente des caractéristiques de vent différentes. Il nécessite ainsi l'installation d'un mât de mesure de vents pour évaluer leurs vitesses et leurs directions. Il permet également d'analyser ces variations à l'échelle d'une journée, d'une saison, puis d'une à plusieurs années. Ces mesures précises permettent de choisir l'emplacement optimal pour chaque éolienne et d'évaluer correctement la production d'électricité.

### LES ÉOLIENNES SONT-ELLES RECYCLABLES ?

Depuis 2024, la loi impose qu'elles soient recyclables à 95%. Les constructeurs travaillent sur des éoliennes 100% recyclables. Deux modèles sont déjà disponibles.

### EST-IL VRAI QUE LES ÉOLIENNES NE TOURNENT QUE 25% DU TEMPS ?

Elles tournent plus de 80 % du temps, mais à différentes vitesses. En 1 an, une éolienne aura produit autant que si elle avait tourné 25 % du temps à vitesse maximale.

### CERTAINS DISENT QUE LA FONDATION RESTE DANS LE SOL, ET QUE LES PALES SONT ENFOUIES...

La fondation est intégralement enlevée et recyclée. Les pales sont revalorisées énergétiquement, comme vos poubelles noires ! Aujourd'hui il existe aussi une filière de reconditionnement d'éoliennes permettant de les réutiliser en les remettant à neuf.

### LE BRUIT DES ÉOLIENNES PEUT-IL ÊTRE GÊNANT POUR LE VOISINAGE ?

Ça l'était à l'époque des premiers parcs, ça ne l'est plus aujourd'hui, grâce à l'évolution de la technologie. De plus, en France, la loi encadre les émergences sonores des éoliennes pour garantir qu'un nouveau parc éolien ne soit pas dérangerant pour le voisinage. Depuis janvier 2022, la loi a encore évolué pour obliger une vérification du respect des niveaux réglementaires d'émergence sonore une fois le parc éolien construit.

### NOS MAISONS SUBIRONT-ELLE UNE DÉVALUATION IMMOBILIÈRE ?

Ce phénomène peut exister pour les parcs éoliens encerclant les villages et à l'époque où les éoliennes installées étaient beaucoup plus bruyantes. Aujourd'hui l'inverse est constaté : les retombées économiques pour les collectivités rendent le territoire plus attractif. Une étude ADEME de juin 2022\* confirme cette tendance.

### CERTAINS DISENT QUE LES ÉOLIENNES NE SONT PAS ÉCOLOGIQUES...

Certes, la fabrication, le transport, la construction et le démantèlement des éoliennes émettent du CO<sub>2</sub>. Mais le but des énergies renouvelables est bien de remplacer les énergies fossiles (pétrole, charbon..) très émettrices de CO<sub>2</sub>. La compensation du bilan carbone d'un parc éolien (fabrication, transport et installation inclus) se fait en 12 mois seulement, alors qu'il produira de l'énergie décarbonée pendant une trentaine d'années.

En savoir + <https://www.info-eolien.fr/>

\*Source : Eoliennes et Immobilier - Ademe 2022

## ARRIVÉE PROCHAINE DE LA PAGE INTERNET DU PROJET

Afin de permettre à l'ensemble du territoire de suivre l'avancée du projet éolien, une page internet dédiée sera bientôt mise en ligne.

Elle détaillera la place de ce projet dans la transition énergétique du territoire, l'ensemble des étapes et études de développement, les actions de communication et les prochains ateliers de concertation, l'opportunité via la participation de la SEM Terr'EnR pour la commune de La Vôge-les-Bains et plus largement pour les acteurs du territoire grâce à son développement engagé, etc.